

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNEE REPUBLICAINE.

QUARTIDI 24 Ventôse.

(Ere vulgaire).

Lundi 14 Mars 1796.

Position avantageuse de l'armée du général Wurmser sur la rive gauche du Rhin. — Ordre du général Hoche publié dans l'armée de l'Ouest. — Avis répandu dans Paris par les habitans du club du Panthéon, pour un nouveau rassemblement. — Discussion sur la liberté de la presse. — Message du directoire exécutif relatif aux mandats. — Résolution diverses.

A V I S.

Le bureau d'abonnement des Nouvelles Politiques est toujours rue des Moulins, n^o. 500.

Le prix actuel est de 500 liv., en assignats, pour 3 mois, seul terme pour lequel on peut souscrire en cette monnaie.

Le prix, en numéraire, est de 25 livres pour un an, 13 livres pour 6 mois, et 7 livres pour 3 mois.

Toute lettre non-affranchie ne sera pas reçue.

A L L E M A G N E.

De Francfort, le 8 mars.

Malgré l'activité extrême des préparatifs qui se font pour recommencer les hostilités, des personnes qui se croient bien instruites pensent que les armées n'en viendront pas aux mains avant quelque tems, & elle se fonde sur le zèle que mettent les puissances neutres à chercher des moyens de conciliation entre les puissances bel-ligérantes.

Les bruits répandus sur la part que la cour de Berlin étoit à la veille de prendre aux opérations de la campagne prochaine, semblent avoir fait place à des idées plus pacifiques. On prétend que cette cour, qui connoît enfin les avantages qui doivent résulter, & pour ses états & pour tout le corps germanique, d'une pacification équitable & prompte, a fait des ouvertures aux cours de Madrid & de Copenhague, pour les engager à unir leur médiation à la sienne en faveur de la paix.

Les mouvemens des Français sur les deux rives du Rhin indiquent, il est vrai, que les troupes républicaines sont à la veille de reprendre les armes; mais d'un autre côté les lettres de Vienne semblent annoncer qu'on

ne compte sur l'ouverture de la campagne que vers la fin d'avril. Et en effet, il n'est gueres possible qu'avant cette époque les différens contingens des états de l'Empire en troupes aient joint l'armée de la coalition. On avoit dit que celui de Saxe étoit déjà en route pour se rendre sur le Rhin; mais le fait est qu'il n'est pas même encore ras-semblé.

Au reste, toutes les garnisons de la Bohême & trente mille hommes tirés des autres provinces des états impé-riétaires, ont ordre de se mettre en marche vers le Rhin; & c'est par ce moyen que l'armée impériale se trouvera portée à 200 mille hommes. Quant aux secours promis par la Russie, ils se borneront à quelques subsides en argent, dont la cour de Vienne a déjà touché 80 mille livres sterling en lettres-de-change tirées sur Londres.

On se confirme de plus en plus dans l'idée que la continuation de cette guerre, pour les coalisés du moins, tient entièrement aux guinées de l'Angleterre, sans l'aide desquelles les armes tomberoient des mains des ennemis de la France, sur-tout depuis qu'ils ont perdu toute espé-rance de réussir à faire renaitre le gouvernement mo-narchique chez un peuple libre qui n'en veut absolument plus.

On lit dans une feuille publique d'Allemagne, une sorte de critique très-logicienne de la guerre actuelle. L'Empire Germanique, dit l'auteur, ne combat que pour le maintien absolu de sa constitution: pourquoi donc souffre-t-il impatiemment que la république française combatte aussi pour le maintien de la sienne? Ah! ajoutez-il, si la coalition n'avoit pas été abusée par l'adresse de l'Angleterre & par les tromperies des émigrés fran-çais sur les ressources & l'énergie de la France, que de sang humain eût été épargné, par un retour à cette paix générale à laquelle il faudra cependant arriver enfin!

La position de l'armée du général Wurmser, sur la rive gauche du Rhin, depuis Kaiserlautern jusques à Manheim est toute couverte de retrachemens. On n'at-tend l'archiduc Charles que vers la fin de ce mois.

ANGLÈTERRE.

Extrait d'une lettre particulière de Londres.

L'ingénieuse invention du télégraphe a passé la mer, & s'est établie en Angleterre; elle est parvenue même en Irlande, où deux gentilshommes, qui se sont occupés depuis quelque tems d'expériences de ce genre dans le comté de Longford, sont parvenus à établir une conversation à travers le canal qui sépare l'Irlande de l'Angleterre, à Donaghadee, où il a 18 milles de large.

La machine consiste en un triangle dont les trois côtés sont inégaux, & deux sur-tout beaucoup plus longs que le troisième. Ce triangle est suspendu verticalement & tourne sur un pivot. Il est susceptible de vingt positions différentes, très-distinctes les unes des autres. Ces positions représentent huit des chiffres ordinaires, & ces chiffres, suivant leurs combinaisons, désignent certains mots ou certaines phrases, d'après un vocabulaire convenu, arrangé alphabétiquement & numériquement. On croit que cette machine est établie sur un principe totalement différent de celui du télégraphe français.

FRANCE.

DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE.

D'Angers, le 1^{er} ventôse.

Le général Hoche, attentif à ramener l'ordre & la discipline parmi les troupes qu'il commande, a fait publier à cet effet l'ordre suivant dans l'armée de l'Ouest.

« Ce n'est pas assez de lire, de transmettre des ordres ou des instructions; ce n'est point assez d'y ajouter par des proclamations ou des supplémens au moins inutiles, il faut en surveiller, en ordonner, en pratiquer soigneusement l'exécution littérale, & puis exemplairement quiconque ne s'y conforme pas. Mille fois on a défendu le pillage, & c'est de cette multiplicité d'ordres que semble être née l'insouciance; aujourd'hui que par les mesures prises, l'officier & le soldat doivent avoir ce que la loi leur accorde, le général en chef déclare qu'il se verra lui-même rigoureusement contre les officiers, quel que soit leur grade, de l'arrondissement ou commandement desquels des plaintes de pillage lui parviendront.

Afin d'éviter les contradictions qui ordinairement naissent du défaut d'ensemble, & qui préjudicient d'une manière si sensible au bien public, le général en chef défend que qui que ce soit dans l'armée fasse des proclamations, des réglemens, &c. &c. Assez long tems l'attention a été tendue par de viles flagorneries ou de plates rodonnades, nous ne devons maintenant qu'agir; les intentions du gouvernement sont suffisamment manifestées, les nôtres doivent être d'obéir en militaires, citoyens, & non comme des plaideurs ou des avocats.

Le général en chef. *Signé, L. HOCHÉ.**(Extrait des Affiches d'Angers.)**De Paris, le 24 ventôse.*

La commission chargée de faire un rapport sur les clubs, a fini son travail: c'est Mailhe qui doit le porter à la tribune. On assure que sans porter atteinte aux droits qu'ont tous les citoyens de se réunir paisiblement, il fixe à cinquante ou cent tout au plus le nombre de ceux qui

pourront se rassembler dans les mêmes lieux pour discuter sur les affaires publiques avec les formes délibérantes.

Le général Hoche est en ce moment à Rennes, où il tient une conduite très-sage; il a débarrassé cette ville du général Rey, ex-meine, qui l'accabloit sous le joug du despotisme militaire. Il a destitué plusieurs ci-devant agens de Carrier. A Nantes ce général a fait fermer les clubs & sortir de la ville Nan & O-Solivan, membres du fameux comité révolutionnaire.

On assure que d'Autichamp remplace Stoffet pour le commandement d'une partie des rebelles de la Vendée.

On mande de Vannes, département du Morbihan, que le gouvernement militaire y est exercé avec beaucoup de rigueur. Il est difficile sans doute de juger jusqu'à quel point la difficulté des circonstances peut rendre nécessaire de substituer l'empire de la force à celui de la loi; mais on sent combien il est toujours dangereux de confier à des hommes, quels qu'ils soient, l'exercice d'une autorité arbitraire. Nous citerons à l'appui de ces réflexions le trait suivant tiré d'une lettre écrite de ce pays, malgré le cynisme des expressions & quoique nous ne puissions garantir la vérité du fait.

« Dernièrement la meunière de Meucou vint réclamer son cheval qui lui avoit été volé; la cause fut portée devant le général. Les parties entendues, le juge porta cette sentence énergique:

« Vous êtes tous des b...; toi qui as volé le cheval » tu mérites d'être fusillé; toi qui l'as acheté, tu mérites » dix ans de fers; & toi b... de chouanne, tu es trop » heureuse de ne perdre que ton cheval; f... moi le camp!

C'est un grand scandale de voir les dépositaires du pouvoir prendre le ton de l'invective; c'est un tort plus grand encore d'avilir l'autorité qu'on devroit par tous les moyens possibles faire aimer & respecter.

Si l'on doutoit du désir & de l'espérance que les habitans du Panthéon conservent de se rouvrir un autre repaire, on pourroit s'en assurer en lisant cet avis qu'ils ont fait distribuer le 14 de ce mois.

« Les patriotes de 92 sont invités à se trouver le » ventôse, au café Borbon, sur le boulevard, près » marché d'Aguesseau, porte Honoré, entre 6 & 7 heures » du soir, pour aviser à des vues de bienfaisance & » patriotisme ».

CALEB WILLIAMS, OU LES CHOSES COMME ELLES SONT
par William Godwins.

En annonçant la traduction de ce roman, déjà célèbre imprimé à Paris, chez Agasse, rue des Poitevins, nous en avons donné une analyse qui nous a paru mériter l'attention des gens de goût.

On nous annonce de Genève une autre traduction du même ouvrage (1), écrite par M. C., auteur très-connu de deux jolis romans, *Camille et Laure* & *le Mari Solitaire*.

Nous ne pouvons comparer cette nouvelle traduction

(1) Trois volumes in-12, chez J. J. Paschoud, libraire, à Genève, à qui les libraires de France peuvent s'adresser. Le prix est de 4 liv. 10 sols numéraires.

que nous ne connaissons pas, avec la première, qui est l'ouvrage d'un homme de beaucoup de mérite. Mais nous en prendrons occasion de publier une autre analyse de *Caleb Williams*, qui nous a été communiquée, & sur laquelle nous ne préviendrons pas nos lecteurs par un éloge superflu. On y verra comment le même ouvrage peut se présenter sous diverses faces à deux hommes de beaucoup d'esprit & de goût.

« On a dit que ce roman étoit original; ce qui ne peut être un éloge qu'autant que l'auteur a trouvé des beautés inconnues à ceux qui se sont distingués dans la même carrière, que les situations de son drame sont plus fortes, les scènes plus vraies, & l'action plus attachante.

En ne comparant M. Godwins qu'avec ses compatriotes, on reconnoitra qu'il n'a rien de commun avec Richardson, Fielding, mademoiselle Burney, pas même cette couleur locale, cette peinture de mœurs domestiques, ce costume national, qui ont pour nous un attrait si piquant.

Il s'est aussi privé du moyen le plus usé sans doute, mais néanmoins le plus sûr d'étonner; il n'a fait aucun usage de la passion dont on ne se lasse jamais d'entendre le langage, de voir les effets, & dont, lors même qu'on a perdu le bonheur d'en éprouver les peines, on aime tant à se rappeler les douleurs & les charmes, qu'on en poursuit l'image dans des personnages factices & des aventures romanesques.

L'écuyer Falckland a assassiné; il a été attaqué, s'est justifié, a été acquitté; le peuple l'a reporté chez lui en triomphe: il a laissé périr, comme coupables de son crime, un fermier & son fils, contre lesquels différentes sortes de preuves se sont réunies.

Falckland a pris un secrétaire qui, d'après l'idée toujours repoussée & toujours renaissante que son maître pourroit être l'assassin, étudie ses actions, observe ses gestes, épie ses regards, l'embarrasse par des raisonnemens captieux, le surprend par des demandes inattendues, lit ses lettres, pénètre ses pensées, le presse, l'obsède, lui fait souffrir chaque jour la torture de la question, & lui arrache enfin la déclaration du meurtre. A peine l'a-t-il sorti de la conscience bourrelée du criminel, que celui-ci annonce à Caleb que des ce moment il a encouru sa haine; qu'il l'a rendu maître absolu de son sort; qu'il ne lui échappera pas un mot qui ne soit recueilli, pas une confidence qui ne soit révélée, pas une démarche qui ne soit connue, pas un effort pour fuir qui ne soit trompé; & que s'il n'est pas le plus impénétrable des hommes, il en deviendra le plus malheureux.

Caleb ne renferme pas mieux le secret qu'il n'avoit contenu sa curiosité; alors il n'y a plus de bornes à la persécution; elle est vigilante, continue, atroce: il est environné de pièges, d'espions, de délateurs; accusé de vol domestique; accablé par tous les indices, chargé par toutes les dépositions, la nature même de sa défense excite l'indignation. Jeté dans un cachot, il parvient à s'en échapper; mais par-tout & toujours la calomnie dont il est la victime le suit: il change en vain de nom, de déguisement, de demeure; son signalement, son vol, ses ruses, sont consignés dans les gazettes; l'histoire de sa vie est crüe comme celle de Cartouche; la promesse d'une récompense considérable pour celui qui le livrera à la justice est affichée dans toutes les places publiques; dès qu'il est reconnu on l'arrête ou on le fait; un brigand est payé pour s'acharner sur ses traces, découvrir ses

retraites, & le tenir sous l'invisible main de son oppresseur.

Telle est la marche de ce roman, sa catastrophe est la confession juridique de Falckland mourant & le désespoir de Caleb inconsolable de s'être rendu le dénonciateur de son maître.

Plus une fable est extraordinaire, & celle-ci l'est excessivement, plus elle doit être vraisemblable; car si le lecteur n'a pas de motifs suffisans pour croire, il n'en a point pour s'intéresser.

Falckland a mérité la réputation d'un homme juste, sensible, éclairé; le vice l'irrite, l'infortune l'attendrit; l'innocent n'a pas eu de défenseur plus intrépide, ni le méchant d'ennemi plus redoutable; comment devient-il tout-à-coup le scélérat le plus consommé & le plus vil? Comment après avoir donné des preuves de bravoure, se venge-t-il d'un outrage par un assassinat?

Comment Caleb, né dans la pauvreté, élevé à la campagne, dont l'éducation s'est bornée à apprendre à lire, à écrire & à compter, dont les mœurs sont simples, l'âme douce, & les idées neuves, se montre-t-il le dialecticien le plus subtil, l'observateur le plus fin? où a-t-il pris ce tact prompt, cette sagacité rare, cette manière socratique d'interroger? Comment l'état vapoureux de son maître, si commun en Angleterre, peut-il servir de mobile à une curiosité excessive & de motif à un soupçon odieux? Comment un homme qui est parvenu par les combinaisons, la force & l'agilité les plus surprenantes, à se délivrer de ses chaînes, à renverser des murs, à tromper une seconde fois la surveillance d'un gardien qui avoit redoublé de précautions, ne peut-il, quand il a recouvré sa liberté, quitter l'Angleterre & se soustraire à un persécuteur dont les moyens sont nécessairement circonscrits & dont les agens n'ont ni la vigilance ni le pouvoir des geôliers?

Il seroit difficile d'accumuler plus d'invéraisemblances: on a prétendu que l'auteur ne vouloit qu'un cadre pour y placer des réflexions contre l'administration de son pays, les abus de l'ordre social & la tyrannie du fort sur le faible; il falloit donc le mieux choisir, car par cela même; qu'il l'a été mal, le but est manqué. En effet, quelle application à faire & quel fruit à recueillir d'une suite d'événemens impossibles & de la peinture de caractères auxquels personne ne peut ressembler?

Si l'on ne considère dans cette production que la partie philosophique, on en sera plus mécontent encore; on reprochera à l'auteur de conclure du particulier au général, ce qui n'est pas d'une logique exacte; & ce qui n'est pas d'un esprit juste, de ne présenter d'un gouvernement que ses abus, des loix que leur imperfection, des richesses que leur emploi corrompue, des hommes que leur dépravation; & en pesant ainsi sur un seul côté de l'objet, d'inspirer à la multitude incapable de réfléchir cette pensée funeste qu'il faut détruire & non réformer, que toute autorité est oppression, & que la civilisation n'est qu'une calamité.

Malgré tant de défauts, l'ouvrage n'est pas celui d'un homme ordinaire; M. Godwins a toujours de la chaleur, souvent de l'éloquence, quelquefois de la profondeur: sa manière est hardie, sa marche entraînant: dès le commencement de l'action, il jette le trouble dans l'âme de ses personnages, les place dans des positions inquiétantes, les environne de dangers; il produit ainsi la terreur; mais comme il la répand sans ménagement & sans

y mêler un ressort plus doux & non moins puissant, celui de la pitié, il fatigue le lecteur, l'opresse sous une impression trop pénible. Si l'on ne peut s'empêcher d'achever le roman, on est au moins bien décidé à ne jamais le reprendre, & bien convaincu qu'heureusement on n'a pas vu les choses comme elles sont.

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen TRIBAUDEAU.

Suite de la séance du 22 ventôse.

Chénier combat les diverses opinions émises; il lui paroît qu'on a divagué dans la discussion; on a parlé de sociétés populaires; cet objet est important, mais une commission particulière est chargée de faire un rapport sur cet objet.

On a parlé de loix révolutionnaires; il n'en faut plus; mais les tems de troubles qui peuvent exister lors même qu'il n'y a pas de révolution, exigent des loix plus sévères que les tems ordinaires. Tout le monde est d'accord sur ce point: c'est qu'on cherche à exciter un mouvement; les uns en accusent les partisans du royalisme, les autres ceux de l'anarchie; Chénier pense qu'il en faut accuser les uns & les autres. Mais, ajoute-t-il, soit qu'on veuille donner à ce mouvement les formes populaires de prairial ou les formes légales & atroces de vendémiaire.

Ici l'orateur est interrompu par des murmures. Comment légales! lui crie-t-on.

Je ne veux pas dire que l'insurrection fût légale, répond Chénier, mais qu'on a eu l'atrocité de vouloir lui donner l'apparence de formes légales.

C'est pour cela qu'on l'a fomentée dans les assemblées primaires & électorales.

Chénier demande le renvoi à une commission des propositions de Ludot, comme ne tenant pas à la discussion, & l'ordre du jour sur celles de Pastoret, comme inutiles; seulement il est d'avis avec ce dernier, de modifier l'article III qui décerne deux peines pour un seul délit.

La peine est réduite à l'amende & l'article adopté.

Camus, au nom de la commission des dépenses, annonce au conseil que cette commission n'a pu encore mettre la dernière main au travail qui lui est confié, parce que les états les plus coûteux, tels que ceux du directoire & du ministre de la guerre, ne lui ont pas encore été remis.

Treilhard. — D'après le compte que vient de vous rendre Camus, il paroît que les états de dépenses arrivent point aussi promptement que vous le désireriez. Néanmoins, par les précautions que vous avez prises, vous êtes certains que le service public se fera. La résolution d'avant hier assure 600 millions au gouvernement; celle d'hier vous promet un retirement considérable d'assignats de la circulation. Vous devez profiter de ce moment pour fixer les bases d'une administration économique. Il ne suffit pas de s'en occuper, il faut que toute la république sache que cet objet est le but constant de toutes vos sollicitudes.

Je demande donc, 1°. que la commission des domaines vous fasse un rapport sur le mode de contribution de la présente année;

2°. Que la commission des dépenses vous rende un compte décadaire des renseignemens qui lui seront envoyés par le directoire;

3°. Que les commissions chargées d'examiner les messages concernant les demandes de nouvelles loix, soient tenues de faire leur rapport chaque jour.

Par-là, vous convaincrez la république que vous voulez l'ordre; l'économie; la marche du gouvernement, & que rien ne pourra vous faire dévier de ce but.

Les propositions de Treilhard sont arrêtées.

Séance du 23 ventôse.

On lit un message du directoire exécutif, qui demande qu'on donne aux mandats, dont le conseil a dernièrement résolu la création, cours forcé de monnaie, & qu'ils soient échangeables contre les assignats à raison de 100 capitaux pour un. — Renvoyé à la commission des finances.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la liberté de la presse.

Villers pense qu'il est des objets plus importants dont le conseil doit d'abord s'occuper, comme les finances, l'agriculture, le commerce. Il demande l'ajournement.

Louvet s'y oppose. Ce seroit, selon lui, un ajournement indéfini & nuisible. Il demande que la discussion soit ouverte sur-le-champ.

Boissy rappelle qu'il a demandé lui-même qu'on fit une loi pour réprimer & punir les délits qui sont occasionnés par l'abus que l'on fait de la liberté de la presse.

Mais il fait sentir combien il y a loin de la loi qu'il propose à une loi prohibitive; il appuiera toujours la première de ces loix; il s'opposera toujours à l'autre.

Lecointe & Lanthenas se joignent à Louvet pour demander que la discussion s'ouvre sur-le-champ.

Cette proposition a été adoptée.

Pastoret & Louvet ont prononcé successivement chacun un discours très-étendu, mais ils ont parlé dans des principes absolument opposés; l'un a soutenu la liberté illimitée de la presse avec autant de force que l'autre a fait d'efforts pour la combattre. Nous ferons connaître ces deux discours, dont le conseil a ordonné l'impression. — Il n'y a point eu de décision. La discussion est ajournée.

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 21 ventôse.

Le conseil approuve, sans discussion, une résolution qui a pour objet de parvenir à découvrir quels sont ceux qui ont reçu du trésor public, à titre d'avances, ou d'acompte des sommes, de l'emploi desquelles ils doivent justifier, & qui tenteroient d'é luder l'obligation de rendre compte de ces sommes.

Une autre résolution qui fixe la mode d'adjudication des biens nationaux dont la vente a été dernièrement proposée par deux résolutions du conseil des cinq cents, est renvoyée à la commission déjà chargée de l'examen de deux précédentes.